



Assemblée générale

Distr. générale
8 mai 2015
Français
Original : anglais

Soixante-dixième session

Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2016-2017*

Chapitre 1 des recettes Recettes provenant des contributions du personnel

* Une version condensée du budget-programme approuvé paraîtra sous la cote A/70/6/Add.1.



Recettes provenant des contributions du personnel

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>2014-2015 (Montant révisé des crédits ouverts)</i>	<i>2016-2017 (Montant prévu)</i>	<i>Augmentation/ (diminution)</i>
Contributions du personnel	502 303,3	513 224,4	10 921,1

- IS1.1 Le montant porté en recettes du présent chapitre comprend un montant identique à celui du crédit prévu au chapitre 36 (Contributions du personnel), soit 508 558 400 dollars, et la part relative aux contributions du personnel des dépenses prévues au chapitre 3 des recettes (Services destinés au public), soit 4 666 000 dollars.
- IS1.2 Toutes les recettes provenant des contributions du personnel qui ne sont pas utilisées à d'autres fins aux termes d'une décision expresse de l'Assemblée générale sont virées au Fonds de péréquation des impôts, que l'Assemblée a créé dans sa résolution 973 A (X). Les États Membres sont crédités des sommes inscrites à ce fonds, proportionnellement à leur quote-part de financement du budget ordinaire pour l'exercice considéré.